

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 31 JANVIER 2017 à 19 h 30

Conseillers municipaux absents : Elisabeth VANOLI (qui a donné procuration à Gilles PONCHON). Dominique GUTTIN (procuration à Michel MOREL, Maire). Caroline MARTIN, absente.

Secrétaire de séance : Martine LODI.

Observation sur le compte-rendu de la dernière réunion du conseil municipal : néant

I.URBANISME:

Le Maire fait part aux élus des dossiers d'urbanisme en cours sur la commune :

*Permis de construire : déposé par la Maison de Retraite « Les Tournelles » :

- Pour la création de 2 extensions (85 chambres) avec services administratifs ; logistiques & hospitaliers (accueil de jour pour les malades d'Alzheimer).

Surélévation de l'extension Est du bâtiment petite aile, côté cour de service, la modification s'étendra donc sur 4 niveaux.

Suppression des anciens balcons ; façade entièrement reprise avec un traitement en bardage en panneaux stratifiés compact.

- Pour la mise en conformité aux normes de sécurité & d'accessibilité.

L'Architecte des Bâtiments de France a donné son accord.

Ces travaux débuteront mi 2017 pour 3 ou 4 ans.

Un avis favorable est donné.

*Parcelle communale :

Le Maire indique qu'il a rencontré récemment les consorts VIAL et ROGET, propriétaires chacun d'une parcelle située Chemin des Tournelles. Une partie de la parcelle ROGET (entre 18 et 20 m²) empiète sur cette voie communale. D'un commun accord, une division parcellaire sera faite, et la commune pourra ensuite acheter ce petit morceau de terrain pour le classer dans le domaine public. Les frais de géomètre seront partagés entre la commune et les consorts VIAL et ROGET.

*Terrain CHOVET : le maire recevra l'OPAC le 6 février.

*EPORA : le maire rencontrera la personne chargée du dossier (projet « ex-hôtel Colomb ») le 14 février en mairie.

II.TRAVAUX-BATIMENTS:

*Architecte CAUE : Gilles BREDA et Marie-Agnès TOURNON résument au conseil

l'entretien qu'ils ont eu vendredi dernier avec l'architecte CAUE au sujet de la restauration des fenêtres de l'ancienne mairie.

Comment rendre ce bâtiment plus moderne, sans casser son charme, son cachet et mettre en valeur l'arrondi des fenêtres ? Tout en sachant que les plafonds devront être abaissés ?

L'architecte CAUE viendra sur place le 10 février, et il serait souhaitable que l'Architecte des Bâtiments de France soit présente.

Il sera demandé à Jean-Philippe REPIQUET de faire des photos montages.

-Subvention départementale : un dossier de demande de subvention pour les fenêtres de l'ancienne mairie sera adressé au Département, service du Patrimoine, dès l'obtention de l'estimation de ces travaux.

-Ancienne Mairie : Gilles BREDA fait part des travaux commencés il y a trois semaines par les employés du service technique : démontage de l'intérieur des salles du rez-de-chaussée et de l'ancienne bibliothèque. Une ouverture a été créée par l'entreprise de maçonnerie.

-Subvention Réserve Parlementaire :

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION SUR LA RESERVE PARLEMENTAIRE AU SENATEUR JACQUES CHIRON POUR ACHAT DE MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU POUR LA MAIRIE.

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal que dans le cadre des travaux d'aménagement de la mairie, de la salle du conseil municipal, de la salle des mariages et de la salle multi-activités, il est possible de bénéficier d'une subvention au titre de la réserve Parlementaire pour l'achat de matériel et mobilier de bureau.

Monsieur le Maire informe les élus qu'il a contacté Monsieur Jacques CHIRON, Sénateur de l'Isère, qui lui a demandé de constituer un dossier de demande de subvention.

Monsieur le Maire précise que le coût total hors taxes de ces achats est d'environ 35 000.00 €.

Considérant la possibilité de financement de cette opération sur la réserve parlementaire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

-SOLLICITE auprès de M. Jacques CHIRON, Sénateur de l'Isère, une subvention, pour aider à l'achat de matériel et mobilier de bureau, pour la mairie et les salles à aménager.

-INDIQUE que la subvention demandée, au taux de 50%, sera de 17 500.00 € et que les 17 500.00 € restants seront autofinancés.

-DONNE son accord pour l'achat de ce matériel et mobilier de bureau pour un coût H.T d'environ 35 000.00 €.

-AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier de demande de subvention.

=====

-Assurances Allianz :

OBJET : REMBOURSEMENTS DES ASSURANCES ALLIANZ POUR SINISTRES DANS LA COMMUNE :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, les différents sinistres qui ont eu lieu dans la commune :

-en Octobre 2016 : containers incendiés ; partie de la façade de la salle du peuple endommagée et lampadaire vandalisé au stade.

-le 8 Décembre 2016 : auvent de l'entrée de la salle du peuple incendié.

Monsieur le Maire indique que des déclarations de sinistres ont été effectuées auprès des assurances ALLIANZ, 20 rue du Château à VIRIEU, qui assurent les bâtiments communaux.

Monsieur le Maire informe les élus de la réception de deux chèques d'ALLIANZ Banque, suite au rapport d'expertise, et en acompte sur les travaux de réfection :

-un chèque de 1888.25 €

-un chèque de 1597.65 €, soit la somme totale de :3 485.90 € (trois mille quatre cent quatre-vingt-cinq euros et quatre-vingt-dix centimes d'euros).

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé du Maire, en plein accord avec lui, et à l'unanimité :

-APPROUVE les remboursements des Assurances ALLIANZ, pour un montant total de : 3 485.90 €.

Les crédits seront encaissés à l'article 7718 du Budget Primitif.

=====

-Gendarmerie : les services immobiliers de la Gendarmerie souhaitent des travaux dès 2018 : amélioration d'isolation (menuiseries à changer et isolation extérieure). Le loyer serait réévalué en conséquence, la majoration serait annuelle. Un chiffrage sera envoyé en mairie.

-La Poste : un récent courrier informe le maire des modifications d'horaires du bureau de poste pendant les vacances scolaires de Février :

*du 20.02.2017 au 25.02.2017 : bureau fermé le mercredi

*du 27.02.2017 au 04.03.2017 : bureau fermé le mercredi et le vendredi.

A partir du 06.03.2017 : le bureau de poste reprendra ses horaires habituels.

Un courrier leur sera adressé pour signifier notre déception et notre mécontentement, notamment le vendredi, jour de marché.

III.VOIRIE ET RESEAUX :

Henri RIVIERE.

-Entretien des voies : le déneigement a été fait pour le mieux durant cette période hivernale.

-Travaux de voirie : l'enveloppe annuelle pour les travaux de voirie sera reconduite par la Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné.

Courant mars, la commission communale se réunira pour inspecter l'état des voies communales.

-borne de recharge électrique : elle fonctionne depuis le 23 Janvier 2017. (coût 3 € la recharge, avec possibilité de badge d'abonnement).

IV.COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS OU REUNIONS

-Vals du Dauphiné : l'élection a eu lieu le 19 janvier 2017.

La présidente est Mme Magali GUILLOT ; 12 Vices Présidents ont été élus.

La prochaine réunion aura lieu le 9 Février à La Tour du Pin.

-Commission culturelle :

Le Maire fait le compte-rendu du spectacle « Folksongs », concert donné par les musiciens du Louvre, samedi 14 janvier à la salle du peuple. 60 entrées ont été enregistrées malgré la neige.

Le prochain spectacle « Totem » aura lieu le 11 février à 20 h 30.

*Cinéma : la première séance a eu lieu dimanche dernier à 17 h, à la salle du peuple

Projection du film « Chocolat » avec Omar SY.

Environ 80 spectateurs étaient présents.

Prochaine réunion de la commission : mercredi 15 février.

-Commission Communication :

Gilles PONCHON.

*Concernant le projet de refonte du site Internet, la commission a rencontré le prestataire le lundi 9 Janvier. Le graphisme a été validé dans ses grandes lignes, des ajustements sont en cours. Une réunion sur les « rubriques » et « sous-rubriques » aura lieu le 6 Février.

*bulletin actualités municipales : une réunion de préparation doit être envisagée rapidement.

-Commission Environnement :

Martine LODI indique au conseil municipal qu'un devis a été demandé à la Société ATECH pour l'achat de vasques pour le fleurissement ; il s'élève à 980.00 € HT. Un accord est donné. Les vasques en béton seront transférées au cimetière. Un banc pourrait être également placé.

Il est envisagé de revoir les illuminations dans la commune. Le conseil municipal propose de cibler certains points : la place de l'église ; la mairie ; la poste ; le rond-point vers la maison médicale. Un devis sera demandé à un professionnel.

La commission demande que le panneau d'entrée d'agglomération, côté Les Abrets, soit avancé à hauteur des premières maisons. Une demande sera faite auprès du service aménagement, à la Maison de Territoire.

La journée environnement aura lieu le 25 Mars.

Marie-Agnès TOURNON proposera à la prochaine réunion du CCAS une « journée citoyenne » qui serait greffée à la journée environnement.

Panneau d'affichage : un projet de règlement concernant l'utilisation de ce panneau est à envisager.

-Commission Vie Associative et Economique :

Gilles PONCHON informe les élus que la réunion pour le bilan du Téléthon aura lieu le 16 février à Panissage.

-Vie économique :

Myriam TRIPIER fait part de son intention de relancer « quels projets pour dynamiser la vallée ? », une réunion est programmée le 8 Février. Le Forum des Professionnels pourrait être relancé, et d'autres projets voir le jour.

-C.C.A.S :

Marie-Agnès TOURNON indique que la Cté de Communes a validé l'aide (chauffeur et véhicule) pour se rendre une fois par mois à la Banque Alimentaire.

Bourse Emploi Jeune : deux dossiers ont été reçus en mairie et seront validés lors de la prochaine réunion le 8 Février prochain.

Une réunion entre les CCAS de la Vallée est programmée le 15 Février.

-SIVU des Ecoles :

Gilles BOURDIER précise que les horaires scolaires seront modifiés l'an prochain les mercredis et vendredis (passage du car tous les jours à la même heure).

Le sou des écoles a organisé le boudin annuel, le 29 Janvier à Chassignieu. Réussite de cette manifestation.

OBJET : PAIEMENT DE L'ACOMPTE AU SIVU DES ECOLES PUBLIQUES :

Vu le titre à payer au SIVU des écoles publiques de Virieu, Blandin, Chassignieu et Panissage concernant le fonctionnement et l'investissement du 1^{er} trimestre de chaque année.

Considérant la difficulté de voter un budget avant le mois de mars.

Considérant le délai de paiement imposé par le SIVU des écoles.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le paiement de ce titre avant le vote du budget.

Le Conseil Municipal de Virieu, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après avoir délibéré :

-ACCEPTTE le paiement anticipé du titre émis par le SIVU des écoles publiques.

-AUTORISE Monsieur le Maire à payer ce premier acompte de l'année (en fonctionnement et en investissement).

=====

V.QUESTIONS DIVERSES:

- Association du Trail du Lac de Paladru : la 3^{ème} édition de ce trail aura lieu le dimanche 23 avril .Le président de l'association sollicite le conseil municipal pour une aide éventuelle.

Le conseil municipal ne donne pas suite à cette demande.

-Pour information :

Vœux :

*au Club de l'Amitié : la réception a eu lieu le mercredi 11 Janvier au local du club, et ce jour le Maire et quelques membres du conseil se sont retrouvés pour les présenter à la Maison de Retraite.

Prochaines réunions :

*réunion d'élus (à mi-mandat) : 7 Mars 2017 à 19 h 30.

*conseil municipal : 14 Mars 2017 à 19 h 30.

=====